



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le jeudi 7 novembre 2024 — N° 162

**Présidente de l'Assemblée nationale :
Mme Nathalie Roy**

La séance est ouverte à 9 h 41.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

M. Montigny (René-Lévesque) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Richard Perron.

Mme Rizqy (Saint-Laurent) fait une déclaration afin de souligner le 50^e anniversaire de l'école Vanguard.

Mme Blanchette Vézina (Rimouski) fait une déclaration afin de souligner la tenue du Salon du livre de Rimouski.

M. Zanetti (Jean-Lesage) fait une déclaration afin d'exprimer de la solidarité et du soutien envers les étudiants en grève pour la rémunération des stages.

Mme Mallette (Huntingdon) fait une déclaration afin de souligner le jour du Souvenir.

7 novembre 2024

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 32 du Règlement, M. Ciccone (Marquette) fait une déclaration afin de souligner le dévoilement du chandail officiel de l'équipe de la Ligue professionnelle de hockey féminin la Victoire de Montréal.

Mme Laforest (Chicoutimi) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Mario Théberge.

M. Paradis (Jean-Talon) fait une déclaration afin de souligner le travail du Comité logement d'aide de Québec-Ouest.

M. Dufour (Abitibi-Est) fait une déclaration afin de souligner le 75^e anniversaire de l'aéroport de Val-d'Or.

M. Lafrenière (Vachon) fait une déclaration afin de souligner la Journée des vétérans autochtones.

M. Rivest (Côte-du-Sud) fait une déclaration afin de saluer l'initiative Moi à l'œuvre du Centre d'art de Kamouraska.

Mme Picard (Soulanges) fait une déclaration afin de souligner la Semaine nationale des personnes proches aidantes.

7 novembre 2024

À 9 h 56, Mme Soucy, première vice-présidente, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 10 h 05.

Moment de recueillement

Présentation de projets de loi

Mme Laforest, ministre des Affaires municipales, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 79 Loi édictant la Loi sur les contrats des organismes municipaux et modifiant diverses dispositions principalement aux fins d'allègement du fardeau administratif des organismes municipaux

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 79.

M. Girard, ministre des Finances, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 75 Loi donnant suite à des mesures fiscales annoncées à l'occasion du discours sur le budget du 12 mars 2024 et à certaines autres mesures

La motion est adoptée.

7 novembre 2024

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 75.

M. Girard, ministre des Finances, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 80 Loi concernant la mise en œuvre de certaines dispositions du discours sur le budget du 12 mars 2024 et modifiant d'autres dispositions

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 80.

Mme Zaga Mendez (Verdun) propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 794 Loi déclarant l'engagement du Québec d'atteindre la carboneutralité d'ici 2050

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 794.

M. Benjamin, troisième vice-président, communique à l'Assemblée et dépose le rapport de la directrice de la législation sur le projet de loi d'intérêt privé :

n° 211 Loi sur l'École Polytechnique de Montréal

Le rapport précise que l'avis a été fait et publié conformément aux Règles de fonctionnement concernant les projets de loi d'intérêt privé.

(Dépôt n° 2031-20241107)

7 novembre 2024

M. Asselin (Vanier-Les Rivières), au nom de Mme Boivin Roy (Anjou–Louis-Riel), propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi d'intérêt privé n° 211, Loi sur l'École Polytechnique de Montréal.

La motion est adoptée.

M. Jolin-Barrette, leader du gouvernement, propose que le projet de loi d'intérêt privé n° 211 soit renvoyé pour consultation et étude détaillée à la Commission de la culture et de l'éducation et que la ministre de l'Enseignement supérieur soit membre de ladite commission pour la durée de ce mandat.

La motion est adoptée.

Dépôts de documents

M. Charette, ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, dépose :

Le plan stratégique 2024-2027 du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement.

(Dépôt n° 2032-20241107)

M. Drainville, ministre de l'Éducation, dépose :

Le bilan de la mise en œuvre et la reddition de compte 2023-2024 de la maternelle 4 ans à temps plein.

(Dépôt n° 2033-20241107)

M. Jolin-Barrette, leader du gouvernement, dépose :

La réponse à la question écrite n° 155 concernant un projet pilote visant à faire des CLSC la porte d'entrée principale des aînés pour l'accès aux soins et aux services, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 11 septembre 2024 par Mme Caron (La Pinière);

(Dépôt n° 2034-20241107)

7 novembre 2024

La réponse à la question écrite n° 170 concernant le commerce illégal des saveurs de vapotage, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 26 septembre 2024 par M. Ciccone (Marquette);

(Dépôt n° 2035-20241107)

La réponse à la question écrite n° 183 concernant les résultats du Plan d'action gouvernemental pour l'inclusion économique et la participation sociale 2017-2023, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 8 octobre 2024 par Mme McGraw (Notre-Dame-de-Grâce).

(Dépôt n° 2036-20241107)

Dépôts de rapports de commissions

M. Cliche-Rivard (Saint-Henri–Sainte-Anne), à titre de vice-président, dépose :

Le rapport de la Commission des relations avec les citoyens qui, les 5 et 6 novembre 2024, a procédé à des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 74, Loi visant principalement à améliorer l'encadrement relatif aux étudiants étrangers.

(Dépôt n° 2037-20241107)

Dépôts de pétitions

Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 589 citoyens et citoyennes du Québec, concernant l'ajout de contenu transversal sur les communautés LGBTQIAS2+ et d'autres communautés marginalisées dans la formation de base et continue des professionnelles de la santé.

(Dépôt n° 2038-20241107)

7 novembre 2024

M. St-Louis (Joliette) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 993 citoyens et citoyennes du Québec, concernant une demande visant à décréter un moratoire sur les coupes forestières à Saint-Zénon.

(Dépôt n° 2039-20241107)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 457 citoyens et citoyennes du Québec, concernant l'ajout de contenu transversal sur les communautés LGBTQIAS2+ et d'autres communautés marginalisées dans la formation de base et continue des professionnelles de la santé.

(Dépôt n° 2040-20241107)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Votes reportés

Conformément à l'article 103 du Code d'éthique et de déontologie des membres de l'Assemblée nationale, l'Assemblée tient le vote reporté le 6 novembre 2024 sur le rapport de la commissaire à l'éthique et à la déontologie du 5 novembre 2024 intitulé *Rapport d'enquête au sujet de M. Sylvain Lévesque, deuxième vice-président de l'Assemblée nationale et député de Chauveau.*

7 novembre 2024

Le rapport est adopté par le vote suivant :

(Vote n° **343** en annexe)

Pour : **97** Contre : **0** Abstention : **1**

L'Assemblée tient le vote reporté le 6 novembre 2024 sur la motion proposée par Mme Prass (D'Arcy-McGee) aux affaires inscrites par les députés de l'opposition.

Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale prenne acte que la politique nationale de lutte à l'itinérance « Ensemble pour éviter la rue et en sortir » est désormais âgée de plus de 10 ans;

QU'elle prenne acte que, depuis 2014, le portrait de l'itinérance au Québec a grandement changé et que cette réalité s'est intensifiée dans de nombreuses villes du Québec;

QU'elle reconnaisse que la situation de l'itinérance s'est grandement complexifiée ces dernières années, notamment avec l'aggravation importante de la crise du logement, la hausse du coût de la vie, les effets délétères de la pandémie de la COVID-19 sur la santé mentale, ainsi que la crise des opioïdes;

QU'enfin, elle demande au gouvernement caquiste de s'engager à produire, en collaboration avec les partenaires et acteurs sociaux, communautaires, municipaux et institutionnels, une nouvelle politique nationale de lutte à l'itinérance, de devancer le renouvellement de son plan d'action interministériel en itinérance prévu en 2026 et d'inscrire au cœur de ces deux documents la notion de prévisibilité du financement et des ressources, et ce, d'ici la fin de l'année 2025.

7 novembre 2024

La motion est rejetée par le vote suivant :

(Vote n° 344 en annexe)

Pour : **26** Contre : **71** Abstention : **1**

Motions sans préavis

M. Benjamin, troisième vice-président, invite l'Assemblée à procéder à l'élection du deuxième vice-président.

M. Legault, premier ministre, propose :

QUE Mme Sylvie D'Amours, députée de Mirabel, soit élue deuxième vice-présidente de l'Assemblée nationale.

Conformément à l'article 9.2 du Règlement, Mme D'Amours (Mirabel) est proclamée élue deuxième vice-présidente de l'Assemblée.

M. Legault, premier ministre, après consultation auprès des partis d'opposition et des députés indépendants, propose :

QUE, conformément aux articles 104, 104.1 et 105 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1), Mme Lise Girard, sous-ministre adjointe, ministère de la Cybersécurité et du Numérique, soit nommée, suivant la procédure de sélection des personnes aptes à être nommées membres de la Commission d'accès à l'information établie par règlement du Bureau de l'Assemblée nationale, membre et présidente de la Commission d'accès à l'information pour un mandat de cinq ans à compter du 8 novembre 2024 et que sa rémunération et ses autres conditions de travail soient celles contenues dans le document ci-annexé que je dépose.

7 novembre 2024

Puis, il dépose :

La rémunération et les autres conditions de travail de Mme Lise Girard comme membre et présidente de la Commission d'accès à l'information.

(Dépôt n° 2041-20241107)

La motion est mise aux voix et, aux fins l'article 104 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, un vote électronique requérant l'approbation d'au moins les deux tiers des membres de l'Assemblée est tenu.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° **345** en annexe)

Pour : **98** Contre : **0** Abstention : **0**

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine), conjointement avec M. Fortin (Pontiac), M. Marissal (Rosemont), Mme Nichols (Vaudreuil) et M. Lefebvre (Arthabaska), propose :

QUE l'Assemblée nationale prenne acte que le CLSC de Fortierville a perdu deux médecins, ce qui engendre une fermeture de l'urgence le soir et la fin de semaine;

QU'elle exprime son soutien aux MRC de Bécancour et de l'Érable et enjoigne le gouvernement de mettre en place tous les moyens pour garder cette urgence ouverte.

La motion est mise aux voix; un vote électronique est exigé.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° **346** en annexe)

Pour : **98** Contre : **0** Abstention : **0**

7 novembre 2024

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Champagne Jourdain, ministre de l'Emploi, conjointement avec Mme Cadet (Bourassa-Sauvé), M. Leduc, leader du deuxième groupe d'opposition, M. Paradis (Jean-Talon), Mme Nichols (Vaudreuil), M. Lefebvre (Arthabaska) et M. Chassin (Saint-Jérôme), propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne la 22^e édition du Prix reconnaissance du Forum des jeunes de la fonction publique québécoise;

QU'elle salue le dynamisme, l'excellence et l'engagement des jeunes talents de la fonction publique;

QU'elle félicite les 21 finalistes qui se sont démarqués au cours de l'année par leur dévouement, leur implication et leur sens de l'initiative;

Finale­ment, que l'Assemblée nationale remercie chaleureusement les jeunes qui font le choix d'une carrière au sein de la fonction publique et contribuent positivement à la société québécoise.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Morin (Acadie), conjointement avec M. Lafrenière, ministre responsable des Relations avec les Premières Nations et les Inuit, M. Leduc, leader du deuxième groupe d'opposition, M. Paradis (Jean-Talon), Mme Nichols (Vaudreuil), M. Lefebvre (Arthabaska) et M. Chassin (Saint-Jérôme), propose :

QUE l'Assemblée nationale rende hommage au nom de la nation québécoise, à l'occasion du jour du Souvenir, à ces femmes et ces hommes qui ont donné leur vie pour le maintien de la paix, la défense de notre liberté et le respect des droits humains;

QU'elle observe un moment de recueillement en leur mémoire, pour ne jamais oublier.

7 novembre 2024

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

À la demande de M. Benjamin, troisième vice-président, l'Assemblée observe une minute de silence.

Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques), conjointement avec M. Morin (Acadie), M. Paradis (Jean-Talon) et Mme Nichols (Vaudreuil), présente une motion concernant la situation des Inuit; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Caire, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 63, Loi modifiant la Loi sur les mines et d'autres dispositions;
- la Commission de l'économie et du travail, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 71, Loi visant à améliorer l'accompagnement des personnes et à simplifier le régime d'assistance sociale;
- la Commission de l'aménagement du territoire, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 76, Loi visant principalement à accroître la qualité de la construction et la sécurité du public.

7 novembre 2024

M. Benjamin, troisième vice-président, donne l'avis suivant :

- la Commission de l'administration publique se réunira en séance de travail afin de procéder au suivi de la recommandation 1.3 de son rapport du printemps 2021, « QUE la Commission de l'administration publique amorce une réflexion sur l'opportunité d'examiner les états financiers consolidés du gouvernement en commission parlementaire ».

Renseignements sur les travaux de l'Assemblée

M. Benjamin, troisième vice-président, informe l'Assemblée que, le vendredi 22 novembre 2024, M. Beauchemin (Marguerite-Bourgeoys) s'adressera à M. Girard, ministre des Finances, dans le cadre de l'interpellation portant sur le sujet suivant : « L'échec caquiste en matière de saine gestion des finances publiques ».

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption

M. Jolin-Barrette, ministre de la Justice, propose que le projet de loi n° 72, Loi protégeant les consommateurs contre les pratiques commerciales abusives et offrant une meilleure transparence en matière de prix et de crédit soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 72 est adopté.

7 novembre 2024

Mme LeBel, ministre responsable de l'Administration gouvernementale et présidente du Conseil du trésor, propose que le projet de loi n° 67, Loi modifiant le Code des professions pour la modernisation du système professionnel et visant l'élargissement de certaines pratiques professionnelles dans le domaine de la santé et des services sociaux, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 67 est adopté.

À 12 h 47, à la demande de M. Caire, leader adjoint du gouvernement, M. Benjamin, troisième vice-président, suspend les travaux jusqu'à 13 heures.

Débats de fin de séance

À 13 heures, l'Assemblée tient un débat de fin de séance sur une question adressée par Mme Prass (D'Arcy-McGee) à M. Carmant, ministre responsable des Services sociaux, portant sur le sujet suivant : « les failles du dénombrement prochain des personnes itinérantes ».

M. Carmant, ministre responsable des Services sociaux, propose l'ajournement des travaux au mardi 19 novembre 2024, à 10 heures.

La motion est adoptée.

À 13 h 14, M. Benjamin, troisième vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mardi 19 novembre 2024, à 10 heures.

7 novembre 2024

SANCTION DE PROJETS DE LOI

Le jeudi 7 novembre 2024, à 16 h 10, au Palais de justice de Québec, en présence de Mme Aubé, conseillère à la Direction de la séance et de la procédure parlementaire et représentante du secrétaire général, il a plu à l'honorable Jocelyn F. Rancourt, administrateur du gouvernement du Québec, de sanctionner les projets de loi suivants :

- n° 67 Loi modifiant le Code des professions pour la modernisation du système professionnel et visant l'élargissement de certaines pratiques professionnelles dans le domaine de la santé et des services sociaux
- n° 72 Loi protégeant les consommateurs contre les pratiques commerciales abusives et offrant une meilleure transparence en matière de prix et de crédit
- n° 77 Loi modifiant principalement des lois instituant des régimes de retraite du secteur public

La Présidente

NATHALIE ROY

7 novembre 2024

ANNEXE

Votes électroniques

Sur le rapport d'enquête du 5 novembre 2024 de la commissaire à l'éthique et à la déontologie :

(Vote n° 343)

POUR - 97

Abou-Khalil (CAQ)	Déry (CAQ)	Julien (CAQ)	Prass (PLQ)
Allaire (CAQ)	Dorismond (CAQ)	Lachance (CAQ)	Proulx (CAQ)
Arseneau (PQ)	Drainville (CAQ)	Laforest (CAQ)	Provençal (CAQ)
Asselin (CAQ)	Dubé (CAQ)	Laframboise (CAQ)	Rivest (CAQ)
Bachand (CAQ)	Dufour (CAQ)	Lafrenière (CAQ)	Rizqy (PLQ)
Beauchemin (PLQ)	(Abitibi-Est)	Lakhoyan Olivier (PLQ)	Roberge (CAQ)
Bélanger (CAQ)	Dufour (PLQ)	Lamothe (CAQ)	Rotiroti (PLQ)
(Prévost)	(Mille-Îles)	LeBel (CAQ)	Rouleau (CAQ)
Bernard (CAQ)	Duranceau (CAQ)	Lecours (CAQ)	Roy (CAQ)
Biron (CAQ)	Émond (CAQ)	(Lotbinière-Frontenac)	Schmaltz (CAQ)
Blais (CAQ)	Fontecilla (QS)	Leduc (QS)	Schneeberger (CAQ)
Blanchette Vézina (CAQ)	Fortin (PLQ)	Legault (CAQ)	Setlakwe (PLQ)
Bogemans (CAQ)	Fréchette (CAQ)	Lemay (CAQ)	Simard (CAQ)
Bonnardel (CAQ)	Gagnon (CAQ)	Lemieux (CAQ)	St-Louis (CAQ)
Bouazzi (QS)	Garceau (PLQ)	Lévesque (CAQ)	Tanguay (PLQ)
Boulet (CAQ)	Gendron (CAQ)	(Chapleau)	Tardif (CAQ)
Bussière (CAQ)	Ghazal (QS)	Malette (CAQ)	Thouin (CAQ)
Cadet (PLQ)	Girard (CAQ)	Marissal (QS)	Tremblay (CAQ)
Caire (CAQ)	(Lac-Saint-Jean)	Martel (CAQ)	(Dubuc)
Carmant (CAQ)	Girard (CAQ)	Massé (QS)	Tremblay (CAQ)
Caron (CAQ)	(Groulx)	McGraw (PLQ)	(Hull)
(Portneuf)	Grandmont (QS)	Montigny (CAQ)	Zaga Mendez (QS)
Champagne Jourdain (CAQ)	Grondin (CAQ)	Morin (PLQ)	Zanetti (QS)
Charest (CAQ)	Guilbault (CAQ)	Nadeau-Dubois (QS)	
Charette (CAQ)	Hébert (CAQ)	Paradis (PQ)	
Ciccione (PLQ)	Jacques (CAQ)	Picard (CAQ)	
Cliche-Rivard (QS)	Jeannotte (CAQ)	Poulet (CAQ)	
Derraji (PLQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Poulin (CAQ)	

ABSTENTIONS - 1

Chassin (IND)

7 novembre 2024

Sur la motion de Mme Prass (D'Arcy-McGee) :

(Vote n° 344)

POUR - 26

Beauchemin (PLQ)	Fontecilla (QS)	Massé (QS)	Tanguay (PLQ)
Bouazzi (QS)	Fortin (PLQ)	McGraw (PLQ)	Zaga Mendez (QS)
Cadet (PLQ)	Garceau (PLQ)	Morin (PLQ)	Zanetti (QS)
Ciccone (PLQ)	Ghazal (QS)	Nadeau-Dubois (QS)	
Cliche-Rivard (QS)	Grandmont (QS)	Prass (PLQ)	
Derraji (PLQ)	Lakhoyan Olivier (PLQ)	Rizqy (PLQ)	
Dufour (PLQ)	Leduc (QS)	Rotiroti (PLQ)	
(Mille-Îles)	Marissal (QS)	Setlakwe (PLQ)	

CONTRE - 71

Abou-Khalil (CAQ)	Charest (CAQ)	Jacques (CAQ)	Paradis (PQ)
Allaire (CAQ)	Charette (CAQ)	Jeannotte (CAQ)	Picard (CAQ)
Arseneau (PQ)	Déry (CAQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Poulet (CAQ)
Asselin (CAQ)	Dorismond (CAQ)	Julien (CAQ)	Poulin (CAQ)
Bachand (CAQ)	Drainville (CAQ)	Lachance (CAQ)	Proulx (CAQ)
Bélangier (CAQ)	Dubé (CAQ)	Laforest (CAQ)	Provençal (CAQ)
(Prévost)	Dufour (CAQ)	Laframboise (CAQ)	Rivest (CAQ)
Bernard (CAQ)	(Abitibi-Est)	Lafrenière (CAQ)	Roberge (CAQ)
Biron (CAQ)	Duranceau (CAQ)	Lamothe (CAQ)	Rouleau (CAQ)
Blais (CAQ)	Émond (CAQ)	LeBel (CAQ)	Roy (CAQ)
Blanchette Vézina (CAQ)	Fréchette (CAQ)	Lecours (CAQ)	Schmaltz (CAQ)
Bogemans (CAQ)	Gagnon (CAQ)	(Lotbinière-Frontenac)	Schneeberger (CAQ)
Bonnardel (CAQ)	Gendron (CAQ)	Legault (CAQ)	Simard (CAQ)
Boulet (CAQ)	Girard (CAQ)	Lemay (CAQ)	St-Louis (CAQ)
Bussière (CAQ)	(Lac-Saint-Jean)	Lemieux (CAQ)	Tardif (CAQ)
Caire (CAQ)	Girard (CAQ)	Lévesque (CAQ)	Thouin (CAQ)
Carmant (CAQ)	(Groulx)	(Chapleau)	Tremblay (CAQ)
Caron (CAQ)	Grondin (CAQ)	Malette (CAQ)	(Dubuc)
(Portneuf)	Guilbault (CAQ)	Martel (CAQ)	Tremblay (CAQ)
Champagne Jourdain (CAQ)	Hébert (CAQ)	Montigny (CAQ)	(Hull)

ABSTENTIONS - 1

Chassin (IND)

7 novembre 2024

Sur la motion de M. Legault, premier ministre, proposant que Mme Lise Girard soit nommée membre et présidente de la Commission d'accès à l'information :

(Vote n° 345)

POUR - 98

Abou-Khalil (CAQ)	Cliche-Rivard (QS)	Jacques (CAQ)	Paradis (PQ)
Allaire (CAQ)	Derraji (PLQ)	Jeannotte (CAQ)	Picard (CAQ)
Arseneau (PQ)	Déry (CAQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Poulet (CAQ)
Asselin (CAQ)	Dorismond (CAQ)	Julien (CAQ)	Poulin (CAQ)
Bachand (CAQ)	Drainville (CAQ)	Lachance (CAQ)	Prass (PLQ)
Beauchemin (PLQ)	Dubé (CAQ)	Laforest (CAQ)	Proulx (CAQ)
Bélanger (CAQ)	Dufour (CAQ)	Laframboise (CAQ)	Provençal (CAQ)
(Prévost)	(Abitibi-Est)	Lafrenière (CAQ)	Rivest (CAQ)
Bernard (CAQ)	Dufour (PLQ)	Lakhoyan Olivier (PLQ)	Rizqy (PLQ)
Biron (CAQ)	(Mille-Îles)	Lamothe (CAQ)	Roberge (CAQ)
Blais (CAQ)	Duranceau (CAQ)	LeBel (CAQ)	Rotiroti (PLQ)
Blanchette Vézina (CAQ)	Émond (CAQ)	Lecours (CAQ)	Rouleau (CAQ)
Bogemans (CAQ)	Fontecilla (QS)	(Lotbinière-Frontenac)	Roy (CAQ)
Bonnardel (CAQ)	Fortin (PLQ)	Leduc (QS)	Schmaltz (CAQ)
Bouazzi (QS)	Fréchette (CAQ)	Legault (CAQ)	Schneeberger (CAQ)
Boulet (CAQ)	Gagnon (CAQ)	Lemay (CAQ)	Setlakwe (PLQ)
Bussière (CAQ)	Garceau (PLQ)	Lemieux (CAQ)	Simard (CAQ)
Cadet (PLQ)	Gendron (CAQ)	Lévesque (CAQ)	St-Louis (CAQ)
Caire (CAQ)	Ghazal (QS)	(Chapleau)	Tanguay (PLQ)
Carmant (CAQ)	Girard (CAQ)	Malette (CAQ)	Tardif (CAQ)
Caron (CAQ)	(Groulx)	Marissal (QS)	Thouin (CAQ)
(Portneuf)	Girard (CAQ)	Martel (CAQ)	Tremblay (CAQ)
Champagne Jourdain (CAQ)	(Lac-Saint-Jean)	Massé (QS)	(Dubuc)
Charest (CAQ)	Grandmont (QS)	McGraw (PLQ)	Tremblay (CAQ)
Charette (CAQ)	Groncin (CAQ)	Montigny (CAQ)	(Hull)
Chassin (IND)	Guilbault (CAQ)	Morin (PLQ)	Zaga Mendez (QS)
Ciccone (PLQ)	Hébert (CAQ)	Nichols (IND)	Zanetti (QS)

7 novembre 2024

Sur la motion de M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine), conjointement avec M. Fortin (Pontiac), M. Marissal (Rosemont), Mme Nichols (Vaudreuil) et M. Lefebvre (Arthabaska) :

(Vote n° 346)

POUR - 98

Abou-Khalil (CAQ)	Cliche-Rivard (QS)	Jacques (CAQ)	Paradis (PQ)
Allaire (CAQ)	Derraji (PLQ)	Jeannotte (CAQ)	Picard (CAQ)
Arseneau (PQ)	Déry (CAQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Poulet (CAQ)
Asselin (CAQ)	Dorismond (CAQ)	Julien (CAQ)	Poulin (CAQ)
Bachand (CAQ)	Drainville (CAQ)	Lachance (CAQ)	Prass (PLQ)
Beauchemin (PLQ)	Dubé (CAQ)	Laforest (CAQ)	Proulx (CAQ)
Bélanger (CAQ)	Dufour (CAQ)	Laframboise (CAQ)	Provençal (CAQ)
(Prévost)	(Abitibi-Est)	Lafrenière (CAQ)	Rivest (CAQ)
Bernard (CAQ)	Dufour (PLQ)	Lakhoyan Olivier (PLQ)	Rizqy (PLQ)
Biron (CAQ)	(Mille-Îles)	Lamothe (CAQ)	Roberge (CAQ)
Blais (CAQ)	Duranceau (CAQ)	LeBel (CAQ)	Rotiroti (PLQ)
Blanchette Vézina (CAQ)	Émond (CAQ)	Lecours (CAQ)	Rouleau (CAQ)
Bogemans (CAQ)	Fontecilla (QS)	(Lotbinière-Frontenac)	Roy (CAQ)
Bonnardel (CAQ)	Fortin (PLQ)	Leduc (QS)	Schmaltz (CAQ)
Bouazzi (QS)	Fréchette (CAQ)	Legault (CAQ)	Schneeberger (CAQ)
Boulet (CAQ)	Gagnon (CAQ)	Lemay (CAQ)	Setlakwe (PLQ)
Bussière (CAQ)	Garceau (PLQ)	Lemieux (CAQ)	Simard (CAQ)
Cadet (PLQ)	Gendron (CAQ)	Lévesque (CAQ)	St-Louis (CAQ)
Caire (CAQ)	Ghazal (QS)	(Chapleau)	Tanguay (PLQ)
Carmant (CAQ)	Girard (CAQ)	Malette (CAQ)	Tardif (CAQ)
Caron (CAQ)	(Groulx)	Marissal (QS)	Thouin (CAQ)
(Portneuf)	Girard (CAQ)	Martel (CAQ)	Tremblay (CAQ)
Champagne Jourdain (CAQ)	(Lac-Saint-Jean)	Massé (QS)	(Dubuc)
Charest (CAQ)	Grandmont (QS)	McGraw (PLQ)	Tremblay (CAQ)
Charette (CAQ)	Gronquin (CAQ)	Montigny (CAQ)	(Hull)
Chassin (IND)	Guilbault (CAQ)	Morin (PLQ)	Zaga Mendez (QS)
Ciccone (PLQ)	Hébert (CAQ)	Nichols (IND)	Zanetti (QS)